

Leur confiance, ma meilleure référence



*Maître Giorno connaît parfaitement
les procédures liées aux marchés publics.*

Jean — PDG d'une société de travaux publics

*Excellente avocate sur les marchés publics,
un accompagnement et un sérieux hors pair.*

Sébastien Q. — avis Google

*Nous avons évité des erreurs qui auraient
pu nous coûter très cher.*

Mehdi M. — avis Google

Très humaine, réactive et investie.

Aya B. — avis Google

LE CABINET DANS LA PRESSE

Le Figaro — « Le rendez-vous des PME », 15 mai 2026 - un cabinet qui
« anticipe, sécurise et fait grandir », désormais installé au barreau de Paris.

Forbes — « Focus juridique », octobre 2025 - le droit public au service
des entreprises qui répondent à la commande publique.



Transmettre, aussi

- Le guide pratique de la commande publique, livre blanc à télécharger
- « Le droit public », la newsletter mensuelle du cabinet
- Les podcasts du cabinet
Formations et conférences auprès des réseaux d'entreprises
- « Légendes vivantes », ouvrage collectif, 2026

Photos : ©madushankalm, magnific.com - ©Luc TEBoul

Cabinet d'avocat
spécialisé en droit public

Commande publique

Urbanisme

Mention de spécialisation en droit public — Barreau de Paris



Julie Giorno - Avocat à la Cour
Mention de spécialisation en droit public

Tél : +33 (0)6 82 67 33 64
Mail : julie.giorno@avocat.fr
www.giorno-avocat.com



Prendre rendez-vous
et télécharger le livre blanc

Le droit public au service de vos projets et de vos recours



Avocate depuis 2011, Julie Giorno est titulaire d'une **mention de spécialisation en droit public**, une distinction que partagent deux cents, sur près de 80 000 avocats en France. Diplômée de Sciences Po Paris et d'un master de droit public, elle a construit son expérience en cabinet d'avocats, auprès de l'association France Terre d'Asile et au Conseil d'État.

Depuis quinze ans, elle accompagne les opérateurs privés qui répondent aux appels d'offres publics : bureaux d'études, entreprises de transport médicalisé, acteurs de l'agroalimentaire, start-up de la gestion de l'eau, sociétés engagées dans les éco-technologies.

Chaque dossier commence par une analyse claire : les enjeux, les options, les délais, les chances de succès. La décision revient ensuite au client, en pleine connaissance de cause.

« Mon rôle est de créer une relation de confiance durable, fondée sur l'écoute, la stratégie et la clarté. »

Anticiper

Sécuriser

Grandir
ensemble

LES VALEURS DU CABINET

Stratégie • Efficience • Intégrité

Le cabinet est installé à Paris. Il intervient partout en France, DROM-COM compris.

Il consacre 1 % de son chiffre d'affaires à des actions en faveur de l'éducation des enfants défavorisés.

Mes domaines de compétences

En conseil comme en contentieux

Commande publique

Le cabinet accompagne les entreprises à chaque étape : analyse du dossier de consultation, stratégie de réponse, sécurisation de l'offre, exécution du marché, référé précontractuel et contentieux indemnitaire. Formée à la médiation, Julie Giorno privilégie la négociation avec l'acheteur lorsqu'elle préserve la relation commerciale.

Urbanisme

Refus de permis, recours d'un voisin, affichage réglementaire, contestation d'une autorisation : chaque dossier est analysé avec précision pour évaluer les chances de succès, les délais et la stratégie la plus adaptée. Le cabinet intervient en amont, pour sécuriser l'opération, comme en phase contentieuse.

Projets d'intérêt public

Aménagement, voirie, espaces verts, assainissement, gestion de l'eau, mobilier urbain, éclairage public, rénovation du patrimoine : le cabinet conseille les acteurs engagés dans la transition écologique et le cadre de vie, avec exigence technique et sens stratégique.



Marché de conception-réalisation d'un skate-park / d'une aire de jeux urbains



Déclaration préalable, permis de construire, accompagnement serein

TROIS FAÇONS DE TRAVAILLER ENSEMBLE

1

LE DOSSIER

Conseil ou contentieux, à chaque étape du marché, de la candidature au solde final.

2

L'ABONNEMENT MENSUEL

Un accompagnement régulier qui évite les erreurs coûteuses et sécurise la trésorerie.

3

LA FORMATION EN INTRA

Vos équipes formées aux règles des marchés publics, dans vos locaux.

Marchés publics :

vos questions

- › Mon entreprise a été évincée d'un marché public. Quels sont mes recours ?
- › Puis-je obtenir une indemnisation après une éviction ?
- › Quel est le délai pour contester une décision d'attribution ?
- › L'acheteur m'impose des pénalités de retard. Que puis-je faire ?
- › Mon offre a été jugée irrégulière. Est-ce justifié ?

Urbanisme :

vos questions

- › La mairie a refusé mon permis de construire. Puis-je former un recours ?
- › Mon voisin conteste le permis qui m'a été délivré. Comment me défendre ?
- › J'exploite un restaurant avec terrasse. Quelles sont mes obligations ?
- › Mon projet est prêt. Comment sécuriser l'autorisation avant de déposer ?

Une question sur votre dossier ?
Le cabinet vous répond
sous 48 heures.
julie.giorno@avocat.fr